

Province de Québec, le 8 août 2013

Municipalité de St-Joseph-de-Lepage

Jeudi, le huit (8) juillet 2013 se tenait à 16H30 au Centre Lepageois, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: madame et messieurs les conseillers : Johanne Morissette, Ghislain Vignola et Magella Roussel. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Françoise Bérubé, sec-très. adj. est aussi présente.

Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.

Monsieur Le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

2013-149 Financement urbanisation route 132

IL EST PROPOSÉ PAR JOHANNE MORISSETTE , APPUYÉ PAR GHISLAIN VIGNOLA ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage accepte l'offre qui lui est faite de la **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** pour son emprunt du 20 août 2013 au montant de 1 365 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 2011-008, au prix de 98,46800 échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

50 100 \$	1.95000 %	20 août 2014
51 500 \$	2.15000 %	20 août 2015
53 300 \$	2.35000 %	20 août 2016
54 900 \$	2.55000 %	20 août 2017
1 155 200 \$	2.70000 %	20 août 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE À LA SÉANCE DU 8 AOÛT 2013

VRAIE COPIE CERTIFIÉE, CE 9 AOÛT 2013

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	50 100 \$
2015.	51 500 \$
2016.	53 300 \$
2017.	54 900 \$
2018.	56 700 \$ (à payer en 2018)
2018.	1 098 500 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 août 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2011-008, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À LA SÉANCE DU 8 AOÛT 2013_

VRAIE COPIE CERTIFIÉE, CE 9 AOÛT 2013_

2013-150 Appel d'offre déneigement

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyée par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que La municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise soumettre sur invitation les soumissions en entretien de déneigement et que s'il y a des ouvertures en haut de 100 000.00\$ nous procéderons sur le site d'appel d'offre public du SEAO.

2013-151 Fermeture de l'assemblée.

Sur proposition de Madame Johanne Morissette et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 16h45.

Réginald Morissette, maire

Françoise Bérubé, sec.trés.adj